



Justicia : ouvrir la voie



#Justicia2014

LE PROJET DU BARREAU JUSTICIA continue d'ouvrir la voie à la rétention et à l'avancement des avocates dans la pratique privée en Ontario.

Inauguré en novembre 2008, Justicia est une première en son genre au Canada et compte maintenant 57 cabinets participants dans la province, en plus d'un cabinet hors province.

Plusieurs autres barreaux provinciaux ont suivi les traces de l'Ontario. Plus de 75 cabinets juridiques au Canada se sont joints à Justicia ou se préparent à s'y engager à long terme.

Les représentants et représentantes des cabinets de l'Ontario membres de Justicia ont collaboré pour recenser les données démographiques selon le sexe et pour identifier et adopter des principes et des pratiques exemplaires quant aux horaires de travail flexibles, au développement de réseaux et des affaires, et aux occasions de mentorat et de direction offertes aux femmes.

De nombreuses ressources élaborées par les représentants des cabinets membres de Justicia sont disponibles sur le site Web du Barreau à www.lsuc.on.ca/projet_justicia.

Les cabinets intéressés et les autres organisations peuvent accéder à ces ressources et les adapter à leurs propres milieux.

Le Barreau continuera à mener cet important projet en travaillant avec d'autres barreaux au déploiement de l'initiative Justicia à l'échelle nationale — et en surveillant les ressources pour s'assurer que les politiques et les pratiques continuent de fonctionner.

SURVOL DES FAITS

- Les femmes représentent plus de 50 % des diplômés en droit de l'Ontario — mais dans la pratique privée, les femmes représentent moins de 35 % des avocats et environ 20 % de tous les associés dans les cabinets juridiques.
- Les charges liées à la maternité et au parentage constituent l'un des facteurs les plus importants menant au départ des femmes de la pratique privée.
- Les membres de Justicia en Ontario ont mis au point 13 modèles, guides et trousseaux à outils pour aider à retenir et à faire avancer les avocates dans la pratique privée.
- Les pratiques de Justicia sont des plus sensées pour les fournisseurs de services juridiques privés qui veulent refléter la composition de leur clientèle.
- Les étudiants et étudiantes en droit cherchent de plus en plus à rejoindre les cabinets qui participent au projet Justicia.

Les ressources et les sondages de Justicia sont accessibles en ligne à www.lsuc.on.ca/projet_justicia. Pour de plus amples renseignements, contactez le Service de l'équité du Barreau au 416 947-2153.